



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021

Avis public est par la présente donné, par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **mardi 2 février 2021 à 17h00**, en vidéoconférence, le conseil municipal adoptera le programme triennal d'immobilisation 2021.

Fait et donné à Saint-Tite,
Ce 13 janvier 2021

Me Julie Marchand,
Greffière